Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026
Date de convocation : 19 juin 2026 ***Question : DF n° 26-06-04*** ***Rapporteur : Philippe EUZEN*** ***Nombre de conseillers en exercice : 33*** ***Nombre de conseillers présents : 28*** ***Nombre de conseillers votants : 33*** ***Nombre de suffrages exprimés : 30*** ***Nombre de voix : Pour : 30 Contre : 0 Abstentions : 3***	Président : Jean-Paul VERMOT. Étaient présents : Jean-Paul VERMOT ; Philippe EUZEN ; Catherine TRÉANTON ; Nathalie BARNET ; Valérie SCATTOLIN ; André LAURENT ; Laetitia ABILY ; Enzo DE GREGORIO ; Yvon LAURANS ; Ismaël DUPONT ; Françoise QUÉINNEC ; Colette LOISEAU ; Marie-Françoise MADEC ; Patricia STÉPHAN ; Marie GALLOUÉDEC ; Marlène CALVIAC ; Camille THOMAS ; David GUYOMAR ; Kristell BRETON ; Catherine MILIN ; Michael RESTIER ; Konshitah ENGUTSAMY ; Glenn LE SAOUT ; Georges AURÉGAN ; Olivier BELLEC ; Daniel BÂCHE ; Bérengère MORISSET BERNARD ; Hélène HETAULT- GUÉZENNEC. Ont donné procuration : Frédéric L'AMINOT à Enzo DE GREGORIO ; Jérôme PLOUZEN à Philippe EUZEN ; Michel BEAUPRÉ à Marie-Françoise MADEC ; Ahamada ZOUBEIRI à Glenn LE SAOUT ; Katell SALAZAR à Catherine TRÉANTON. Secrétaire de séance : Philippe EUZEN.

> AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 ;

Vu la délibération DF n°26-06-02 du conseil municipal du 25 juin 2026 relative au vote du compte de gestion 2025 du budget de la commune et des budgets annexes ;

Vu la délibération DF n°26-06-03 du conseil municipal du 25 juin 2026 relative au vote du compte administratif 2025 du budget de la commune et des budgets annexes ;

Vu l'avis favorable de la commission des Affaires Générales et Financières en date du 16 juin 2026 ;

Vu l'instruction comptable du 9 novembre 1998 ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'instruction comptable du 9 novembre 1998, il convient de procéder à l'affectation des résultats de 2025, issus du compte administratif pour le budget principal et chaque budget annexe ;

Considérant qu'il existe un écart entre le résultat de fonctionnement du compte de gestion du comptable public et du compte administratif de l'ordonnateur sur le budget principal, que cet écart de + 1.30 € avec le compte administratif provient d'une régularisation erronée des centimes de TVA du lotissement de l'Orée du Bois clôturé en 2024. Et que cette erreur sera corrigée lors de la reprise des résultats 2025 ;

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

Considérant qu'une note inscrite sur le compte de gestion (p 18) justifie cette différence entre le compte de gestion et le compte administratif ;

Considérant que l'affectation du résultat du budget principal est portée au regard des éléments du compte de gestion ;

Considérant que les affectations en réserve sur le compte 1068 et en report à nouveau de fonctionnement sur le compte 002 et en investissement sur le compte 001 seront inscrits à la décision modificative n°1 des budgets correspondants ;

Considérant les tableaux d'affectation des résultats présentés ci-dessous :

I BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - MODALITES DE CALCUL -

BUDGET PRINCIPAL VILLE DE MORLAIX

FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement (A)	24 114 648,60
Total des recettes de fonctionnement (B)	24 817 976,34
Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)	**703 327,74**
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	2 730 720,16

INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement (E)	10 462 869,79
Total des recettes d'investissement (F)	10 356 982,82
Résultat d'investissement de l'exercice (G=F-E)	**-105 886,97**
Déficit d'investissement reporté 2024 (H)	-1 579 964,78

RECAPITULATIF GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL

Solde d'exécution d'investissement 2025		**597 440,77**
Dépenses (001) (I=G+H)	**-1 685 851,75**	**1 748 197,45**
(Déficit de financement)		

Solde des restes à réaliser investissement 2025 Neutre	**590 615,95**
Résultat de fonctionnement 2025	
• résultat de l'exercice (C)	703 327,74
• résultat antérieur reporté (D)	**2 730 720,16**
Arrondis de TVA *	**1,30**
Résultat à affecter (K=C+D) *	**3 434 049,20**

AFFECTATION	
* en réserve sur compte 1068	1 095 235,80
* report en fonctionnement sur compte R002 (excédent)	2 338 813,40

* correction d'une erreur (+1,30 €) d'arrondis de TVA lors de la clôture du lotissement de l'Orée du Bois

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

II BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE - AFFECTATION DU RESULTAT 2025
- MODALITES DE CALCUL -

BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE	
FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement (A)	3 127 984,82
Total des recettes de fonctionnement (B)	3 122 213,48
Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)	**-5 771,34**
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	16 251,96

INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement (E)	173 345,14
Total des recettes d'investissement (F)	62 754,14
Résultat d'investissement de l'exercice (G=F-E)	**-110 591,00**
Excédent d'investissement reporté 2024 (H)	214 918,09

RECAPITULATIF GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET CUISINE		
Solde d'exécution d'investissement 2025		**-116 362,34**
Recettes (001) (I=G+H)	**104 327,09**	**114 807,71**
(Excédent de financement)		

Solde des restes à réaliser investissement 2025 Neutre	**-33 107,60**
Résultat de fonctionnement 2025	
• résultat de l'exercice (C)	-5 771,34
• résultat antérieur reporté (D)	**16 251,96**
Résultat à affecter (J=C+D)	**10 480,62**

AFFECTATION	
* report en investissement sur compte 001 (excédent)	104 327,09
* report en fonctionnement sur compte 002 (excédent)	10 480,62

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

III BUDGET ANNEXE POLE PETITE ENFANCE- AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - MODALITES DE CALCUL -

BUDGET ANNEXE POLE PETITE ENFANCE

FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement (A)	2 236 601,38
Total des recettes de fonctionnement (B)	2 206 510,12
Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)	**-30 091,26**
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	43 868,32

INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement (E)	62 137,47
Total des recettes d'investissement (F)	42 697,63
Résultat d'investissement de l'exercice (G=F-E)	**-19 439,84**
Excédent d'investissement reporté 2024 (H)	22 978,03

RECAPITULATIF GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PPE

Solde d'exécution d'investissement 2025		**-49 531,10**
Recettes (001) (I=G+H)	**3 538,19**	**17 315,25**
(Excédent de financement)		

Solde des restes à réaliser investissement 2025 Neutre	**25 763,00**
Résultat de fonctionnement 2025	
• résultat de l'exercice (C)	-30 091,26
• résultat antérieur reporté (D)	**43 868,32**
Résultat à affecter (J=C+D)	**13 777,06**

AFFECTATION	
* report en investissement sur compte 001 (excédent)	3 538,19
* report en fonctionnement sur compte 002 (excédent)	13 777,06

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

IV BUDGET ANNEXE LANGOLVAS - AFFECTATION DU RESULTAT 2025
- MODALITES DE CALCUL -

BUDGET ANNEXE LANGOLVAS

FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement (A)	45 783,18
Total des recettes de fonctionnement (B)	49 497,09
Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)	**3 713,91**
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	39 759,65

INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement (E)	12 000,00
Total des recettes d'investissement (F)	12 081,22
Résultat d'investissement de l'exercice (G=F-E)	**81,22**
Déficit d'investissement reporté 2024 (H)	-10 024,38

RECAPITULATIF GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025
AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET LANGOLVAS

Solde d'exécution d'investissement 2025		**3 795,13**
Dépenses (001) (I=G+H)	**-9 943,16**	**33 530,40**
(Déficit de financement)		

Solde des restes à réaliser investissement 2025 Neutre	0,00
Résultat de fonctionnement 2025	
• résultat de l'exercice (C)	3 713,91
• résultat antérieur reporté (D)	**39 759,65**
Résultat à affecter (J=C+D)	**43 473,56**

AFFECTATION	
* en réserve sur compte 1068	9 943,16
* report en fonctionnement sur compte 002 (excédent)	33 530,40

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

V BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE MUNICIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - MODALITES DE CALCUL -

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE MUNICIPAL

FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses de fonctionnement (A)	12 330,80
Total des recettes de fonctionnement (B)	423,31
Résultat de fonctionnement de l'exercice (C=B-A)	**-11 907,49**
Excédent de fonctionnement reporté 2024 (D)	46 093,15

INVESTISSEMENT	
Total des dépenses d'investissement (E)	746 186,44
Total des recettes d'investissement (F)	463 772,69
Résultat d'investissement de l'exercice (G=F-E)	**-282 413,75**
Excédent d'investissement reporté 2024 (H)	212 024,65

RECAPITULATIF GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET CENTRE DE SANTE MUNICIPAL

Solde d'exécution d'investissement 2025		**-294 321,24**
Dépenses (001) (I=G+H)	**-70 389,10**	**-36 203,44**
(Déficit de financement)		

Solde des restes à réaliser investissement 2025 Neutre	280 195,29
Résultat de fonctionnement 2025	
• résultat de l'exercice (C)	-11 907,49
• **résultat antérieur reporté (D)**	**46 093,15**
Résultat à affecter (J=C+D)	**34 185,66**

AFFECTATION	
* report en investissement sur compte 001 (déficit)	70 389,10
* report en fonctionnement sur compte 002 (excédent)	34 185,66

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260604-DE

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité (3 abstentions : Olivier BELLEC ; Bérengère MORISSET BERNARD ; Hélène HETAULT- GUEZENNEC) :

- Article 1 : affectent les résultats excédentaires de la section de fonctionnement de la manière suivante :

1/ Le résultat d'exploitation constaté au **budget principal VILLE** est de 3 434 049.20 € avec la prise en compte de l'écart de + 1.30 €.

- 1 095 235.80 € au compte 1068 (affectation de résultat excédentaire au financement d'opérations d'investissement),
- le solde soit 2 338 813.40 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de l'ordonnateur.

2/ Le résultat d'exploitation constaté au **budget annexe CUISINE CENTRALE** est de 10 480.62 €.

- 104 327.09 € au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de l'ordonnateur,
- 10 480.62 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de l'ordonnateur.

3/ Le résultat d'exploitation constaté au **budget annexe PÔLE PETITE ENFANCE** est de 13 777.06 €.

- 3 538.19 € au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de l'ordonnateur,
- 13 777.06 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de l'ordonnateur.

4/ Le résultat d'exploitation constaté au **budget annexe LANGOLVAS** est de 43 473.56 €.

- 9 943.16 € au compte 1068 (affectation de résultat excédentaire au financement d'opérations d'investissement),
- le solde soit 33 530.40 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de l'ordonnateur.

5/ Le résultat d'exploitation constaté au **budget annexe CENTRE DE SANTE MUNICIPAL** est de 34 185.66 €.

- 70 389.10 € au compte 001 « déficit d'investissement reporté » de l'ordonnateur,
- 34 185.66 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de l'ordonnateur.

- Article 2 : cet acte sera transmis au préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telerecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

Le secrétaire de séance,

Philippe EUZEN

Le Maire,

Jean-Paul VERMOT